



	<p>Association REPER Assemblée Générale 2022</p> <p>11 mai 2022</p> <p>Salle du Werkhof, Fribourg</p>
--	--

Présent.es : Annexe 1

Excusé.es : Annexe 2

PV : Emmanuelle Zingg

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 4 octobre 2021
(le PV de l'AG 2021 peut être consulté sur notre site www.reper-fr.ch, au secrétariat ou sur place juste avant l'assemblée)
2. Désignation des scrutatrices et scrutateurs
3. Rapport du président
4. Allocution de Monsieur le Conseiller d'État Philippe Demierre
5. Présentation des comptes 2021
 - rapport de la trésorière
 - rapport de l'organe de contrôle
 - approbation des comptes 2021
6. Examen des budgets 2023
7. Élection / démission des membres du comité, de la présidence et de la vice-présidence
8. Élection / démission des membres
9. Pouvoir d'agir, un essentiel à préserver
10. Divers

Monsieur Markus Baumer, Président de l'association REPER, souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte.

Approbation du procès-verbal de l'AG du 4 octobre 2021

Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteure.

Désignation des scrutatrices et des scrutateurs

Monsieur Matthias Wattendorf est nommé comme scrutateur.

Rapport du président

Monsieur Baumer est ravi d'accueillir les participant.es à cette assemblée, sans masque et avec à nouveau la possibilité de partager à l'issue de la partie officielle un moment convivial autour d'un apéritif.

2021 fut une nouvelle année supplémentaire de pandémie, une année pendant laquelle il a fallu faire preuve de souplesse et de créativité face à des situations imprévues et changeantes.

Le Comité, entre autres, responsable de la stratégie et souhaitant être considéré comme une ressource pour la Direction et les équipes, n'a pas été épargné par les nouvelles habitudes et problématiques auxquelles le travail social est confronté.

Aux cours de ces séances, le Comité a tenté de répondre aux exigences et tâches qui se sont présentées à REPER.

Monsieur Baumer relate quelques faits qui ont marqué cette année 2021.

Au niveau du management :

- Le passage aux exigences de la norme Quathéda 2020.
- La mise en œuvre d'un concept de santé et de sécurité au travail.
- La mise en place d'un concept de télétravail. Celui-ci a permis aux équipes, pendant ces temps de crise, d'avoir les outils nécessaires afin de rester en contact avec ses publics cibles.
- La conception et la mise en ligne, en mai 2022, d'un nouveau site internet.
- La continuation de la mise en place d'un nouveau progiciel de gestion intégré pour l'ensemble de l'institution.

Concernant les prestations :

- 3 nouveaux projets ont été élaborés par le secteur Information et Projets (IP), dont 2 soutenus par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et un par le Fonds cantonal de lutte contre les toxicomanies.
- Le projet de prise en charge précoce des intoxications alcooliques chez les jeunes a abouti. Ce travail est le fruit d'une collaboration avec la DSAS, le HFR et IP et Rue et Réalisations (RR).
- Une nouvelle convention de deux ans a été signée avec la Ville de Fribourg pour la gestion des Centres d'animation socioculturelle et du travail social de rue.
- Un mandat cadre de 3 ans a été obtenu auprès du Service du médecin cantonal (SMC) concernant le programme Rond-Point.
- L'antenne Sud du programme Choice a déménagé dans de nouveaux locaux à Bulle.
- Le Service public de l'emploi (SPE) a octroyé un montant de CHF 110'000. -- pour la reconduction d'une mesure spéciale à la Préformation professionnelle (Préfo). Celle-ci permet une prise en charge supplémentaire de 15 participant.es.

Au niveau de la crise sanitaire et de la précarité :

- Un fonds de solidarité de 60'000.- a été obtenu auprès de la Chaîne du Bonheur pour soutenir financièrement les personnes de notre public cible ou leurs proches en situation de précarité liée au Covid-19.
- REPER est signataire du Manifeste pour la Dignité dans le canton de Fribourg. Manifeste réunissant 81 associations et organisations du canton. REPER s'engage dans différents groupes de travail du collectif dont le projet de Banque alimentaire et a participé activement à la remise de la pétition du Manifeste auprès du canton.

www.dignite-fribourg.ch

La crise sanitaire a fortement impacté les actions et les publics cibles. Le mal être des jeunes se perçoit, entre autres, au niveau de leur bien être psychique.

REPER constate qu'actuellement le travail social est soumis à des exigences contradictoires, il faut obtenir plus de résultats avec moins de moyens. Les travailleuses et travailleurs sociaux se doivent aussi de « faire entrer » des bénéficiaires dans des programmes, souvent prédéfinis, ce qui peut entraîner un certain malaise.

Chez REPER l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes aide à redonner du sens à la pratique professionnelle. Il s'agit de produire du pouvoir d'agir par la mobilisation d'un ensemble de savoir, la construction d'un programme concret, le repérage des acteurs et actrices, de leurs enjeux et de leur contexte. Renforcer le pouvoir d'agir, notamment en période de crise, est donc une valeur essentielle et transversale pour toutes les actions sur le terrain.

Monsieur Baumer remercie ses collègues du comité, la direction et surtout les collaboratrices et collaborateurs pour l'excellent travail accompli durant l'année.

Monsieur Baumer remercie l'assemblée pour son attention et donne avec plaisir la parole à **Monsieur le Conseiller d'État Philippe Demierre**.

Allocution de Monsieur le Conseiller d'État Philippe Demierre

Monsieur le CE Demierre salue l'assemblée et rebondit sur la lettre d'invitation de REPER qui lui posait deux questions : vous avez envie de nous rencontrer et d'en savoir plus sur notre travail ? Vous souhaitez vous présenter à notre Comité et à nos équipes ?

Sa réponse est deux fois oui, très volontiers. Il remercie pour cette invitation et se réjouit de passer ce moment avec REPER.

Monsieur Demierre commence sa présentation en parlant de ses premiers quatre mois d'activités, marqués par deux crises, la pandémie de Covid-19 et celle des réfugiés ukrainiens. Un début d'activités riche qui ne lui a pas laissé le temps de s'ennuyer. Son travail lui plaît et il se sent à l'aise à la tête de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS).

Il se présente comme une personne positive, à l'écoute et résolument optimiste. Il est heureux, pendant ces premiers mois de mandat, de prendre le temps d'apprendre à mieux connaître le terrain institutionnel et associatif, ainsi que les personnes qui le font vivre.

Il se réjouit de ne pas être seul pour faire face aux enjeux et défis que représentent la gestion de la santé et des affaires sociales. Oui, aux côtés de ses collaboratrices et collaborateurs, il souligne que chacun.e des personnes présentes dans la salle est aussi là pour faire face à des crises personnelles, familiales et sociales.

Il remercie chaleureusement REPER pour son travail, son engagement, sa disponibilité, ses initiatives et ses projets.

Pour lui, REPER est une institution phare dans le canton. Pour la DSAS, REPER est un partenaire important, le principal pour la promotion de la santé et la prévention avec de nombreux projets soutenus par plusieurs services. L'information, la sensibilisation aux différents types d'addiction, la plate-forme d'indication de l'indice de gravité de la toxicomanie chez les mineurs, la prise en charge précoce des intoxications alcooliques chez les jeunes, voici une liste non exhaustive des thèmes défendus par la DSAS et REPER.

Il rappelle l'importance pour REPER d'être un repère pour les personnes fragilisées.

Il remercie pour l'attention portée à sa présentation et se réjouit d'entendre la réponse à la deuxième question de l'invitation, soit en savoir plus sur le travail quotidien de l'association. Car, il le souligne, sa mission de Conseiller d'État est d'être à l'écoute des préoccupations et de faire le joint entre le terrain et le gouvernement cantonal.

Monsieur le Conseiller d'État remercie REPER pour son accueil.

La parole est donnée à **Madame Patricia Mettraux**, responsable Administration et Finance pour la présentation des comptes.

Présentation des comptes 2021

Ils peuvent être consultés auprès de la Direction et se trouvent dans le rapport annuel.

Centre (secteurs Rue & Réalisations, Information & Projets et Ressources & Développement)

Total du Bilan : CHF 1'701'667.31

Produits : CHF 3'570'955.15

Charges : CHF 3'547'584.07

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 23'378.01

Centres d'animation socioculturelle

Total du Bilan : 340'631.70

Produits : CHF 1'266'739.10

Charges : CHF 1'215'982.70

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 50'756.40

Préformation professionnelle

Total du Bilan : CHF 1'176'650.85

Produits : CHF 1'798'752.20

Charges : CHF 1'798'752.20

L'exercice se solde par un résultat nul.

Rapport de l'organe de contrôle

Monsieur Schaller de Fiducor SA ne donne pas lecture complète du rapport, il lit quelques phrases et conclut en mentionnant que les comptes ont été contrôlés pour l'année 2021, ceux-ci sont bien tenus et correspondent aux statuts et à la loi.

Approbation des comptes 2021

Aucune question sur les comptes n'est soulevée par l'assemblée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Examen des budgets 2023

Le budget du Centre déposé en mars 2022 au Service de la santé publique prévoit un déficit.

Celui des Centres d'animation socioculturelle prévoit un bénéfice.

Quant à celui de la Préformation professionnelle il sera déposé en septembre 2023. Et, selon le principe de l'homogénéité des comptes, il se soldera par un résultat à zéro.

Aucune question de l'assemblée concernant les budgets. Le Président remercie Madame Mettraux pour son excellent travail. Elle est chaleureusement applaudie par l'assistance.

Monsieur Baumer rappelle que l'assemblée générale prend acte des budgets. Chaque secteur ayant son propre calendrier en lien avec les instances qui octroient des subventions, il n'est pas possible de faire approuver tous les budgets à un jour précis dans l'année. Par conséquent, ils ne sont pas soumis au vote et sont à considérer comme une photographie à un moment donné.

Élection / démission des membres du comité, de la présidence et de la vice-présidence

Le Comité a été réélu dans son ensemble lors de l'Assemblée générale 2021.

Le vice-président, Monsieur Retschitzki a démissionné en 2021. Le président présente Madame Caroline Reynaud pour reprendre ce rôle.

Elle est élue par acclamation.

Élection / démission des membres

5 nouveaux membres ont adhéré à REPER en 2021.

Ils sont élus par acclamation.

Pouvoir d'agir, un essentiel à préserver

Monsieur Baumer donne la parole à Monsieur **Philippe Cotting, Directeur**. Il rappelle qu'il est la personne sans qui rien ne fonctionnerait. Il le félicite chaleureusement pour son excellent travail et se réjouit d'être aussi son ami.

Monsieur Cotting remercie les collaborateurs et collaboratrices d'avoir tenu pendant la pandémie, d'avoir été là et d'avoir coûté que coûte garder le lien avec les publics cibles. Cette période a laissé des séquelles, il espère que cela va s'adoucir. Monsieur le Conseiller d'État a parlé de précarité, elle devient à nouveau quelque peu invisible. Pourtant avec l'inflation annoncée, elle ne va pas disparaître. Il est important que villes et canton puissent avoir un observatoire. Aujourd'hui, il serait pertinent de se poser la question suivante : pourquoi tant de personnes ne font pas appel à l'aide sociale alors que la précarité est là.

Précarité aussi pour les personnes en situation d'addiction. Afin de visibiliser cette partie de la population, le Dispositif addiction Fribourg, qui fête ses 50 ans cette année, a mis en place plusieurs manifestations et a créé un « Modèle d'impact » que Monsieur Cotting présente.

Voici le texte d'introduction dudit prospectus (disponible en lien sur le site internet de REPER)

L'ADDICTION UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ EN TRAIN DE DEVENIR INVISIBLE

Dépendance à l'alcool, aux drogues, au jeu ou au travail, les comportements addictifs sont une réalité sociale dans le canton de Fribourg. Depuis 50 ans, des institutions spécialisées dans le domaine des addictions accompagnent les personnes concernées par ces problématiques. Leurs actions ont gagné en professionnalisme et en efficacité.

Si cette dynamique est positive pour les personnes concernées, qui voient leurs conditions d'existence s'améliorer, elle s'avère contre-productive pour la société, qui ne perçoit plus le phénomène de l'addiction. Les autorités publiques risquent de ne plus voir l'urgence et l'importance des situations, ni les conséquences sociales, sanitaires et économiques d'une diminution des ressources à disposition des spécialistes du terrain.

Un problème qui ne se voit plus sur la place publique est-il toujours un problème ? A l'heure du bilan de 50 ans de prestations, les institutions spécialisées dans le domaine des addictions se trouvent face à un enjeu de taille, celui de maintenir leur niveau de prestations tout en recevant l'appui politique nécessaire pour relever les nouveaux défis qui se posent.

Monsieur le Conseiller Demierre étant présent, il tient à cœur à Monsieur Cotting de prendre aussi quelques minutes pour défendre équip'apparts, un projet d'accès et de maintien au logement pour les personnes en situation d'addiction. Projet auquel REPER participe avec la présence d'une collègue du secteur Rue et Réalisations dans l'équipe. Ce projet essentiel pour de nombreux.ses jeunes accompagné.es par REPER a clairement besoin du soutien des Politiques.

REPER a toujours beaucoup milité. REPER est, a toujours été sur le terrain, essaie et essaiera toujours de faire que les choses bougent, qu'elles avancent. Ceci afin que chacun.e puisse vivre dans la dignité.

Monsieur Cotting donne la parole à Monsieur **Éric Constantin**, responsable du secteur de la **Préformation professionnelle** (Préfo)

Celui-ci rappelle que la Préfo accompagne et soutient les jeunes dans la réalisation de leur projet professionnel. L'empowerment étant un axe de travail essentiel pour lui et son équipe, il a été proposé aux participant.es de faire part de leurs regards sur le pouvoir d'agir.

Le résultat est une vidéo que la Préfo et les jeunes ont le plaisir de vous proposer ce soir.

Cette projection est chaleureusement applaudie.

La parole est donnée par **Monsieur Michael Schweizer**, responsable du secteur des **Centres d'animation socioculturelle (CAS)**

Monsieur Schweizer explique que lorsqu'il a commencé la rédaction du rapport d'activité, cela lui a sauté aux yeux que les espaces où on peut construire ensemble, où on peut être inventif.ve, ceux où on peut exercer une liberté d'agir ont une limite de plus en plus comprise comme une ligne avec des confrontations possibles. Il se rend compte avec le recul que ces espaces sont de plus en plus soumis à une pression. Cela fait évoluer une partie du travail des animatrices et animateurs socioculturel.les qui se retrouvent face à des espaces de moins en moins ouverts. Un des gestes de travail a toujours été d'amener les personnes dans ces espaces pour ensemble pouvoir faire quelque chose. Aujourd'hui, on est de plus en plus obligé de maintenir ses espaces ouverts pour créer, pour se faire de la place, pour sortir de situations de confrontation.

Voilà pour cette année, le point d'attention que Monsieur Schweizer souhaite partager.

Il remercie chaleureusement pour les Charrettes, pour l'ouverture des Centres aux aîné.es, pour tout le travail fait sur la violence, pour tout celui fait autour de la dignité et pour toutes les interactions quotidiennes.

Il est reconnaissant de pouvoir travailler pour une association où l'on peut être créatif.ve et où on arrive à sortir, par moment, du cadre de travail pour pouvoir prendre en charge des enjeux repéré sur le terrain.

Monsieur Schweitzer est chaleureusement applaudi.

Monsieur Cotting passe la parole à **Monsieur Adrien Oesch**, responsable du secteur **Rue et Réalisations (RR)**

Monsieur Oesch profite de ce temps de partage pour s'arrêter sur une prestation du secteur RR, les accompagnements socioéducatifs. Tout d'abord, en chiffre, cela représente 402 jeunes et familles accompagné.es pour un total de 2025 entretiens menés.

La plupart de ses accompagnements découle de liens qui sont noués lors d'une autre prestation, comme par exemple la permanence sociale de rue ou la permanence d'accueil. Cette prestation consiste à renforcer le pouvoir d'agir dans le sens où les jeunes sont accompagné.es à renforcer leurs propres compétences pour favoriser leur autonomie et une amélioration durable de leur situation. Leur participation à la démarche est primordiale il s'agit de faire avec et non pas à la place. Dans le cadre de ses accompagnement la participation va de pair avec un autre principe de base chez REPER qui est celui de la libre adhésion.

RR a des mandats cantonaux et communaux, mais dans le cadre de ces accompagnements c'est les jeunes qui donnent leur mandat. Au fil des entretiens, les objectifs posés, les démarches effectuées sont toujours discutées avec les bénéficiaires afin de répondre à leurs propres besoins et demandes. Ils.elles sont libres d'arrêter la démarche.

L'appel à la participation peut cependant se révéler d'une toute autre philosophie lorsqu'il devient une injonction. Comme dans la logique de l'activation qui prévaut aujourd'hui souvent dans certains champs de l'action sociale et à laquelle l'équipe de RR est parfois confrontée lors de ces accompagnements socioéducatifs. Là, on passe du pouvoir d'agir au devoir d'agir. On demande à une personne de se conformer à des règlements, à des normes sociales et non pas qu'elle développe ses propres compétences, son propre projet.

RR souhaite faire passer le message qu'il est important que les personnes, les jeunes et les moins jeunes, puissent être toujours actrices et acteurs de leur propre projet.

Monsieur Oesch conclut par le témoignage d'un papa dont le fils a été accompagné par RR.

« Je voudrais vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour mon fils. Je pense qu'il a trouvé sa voie maintenant. Il est très enthousiaste pour cette formation. Il a vraiment changé, il s'est organisé. Il prend les devants, ses responsabilités et anticipe ses besoins. Je vous suis très reconnaissant pour votre savoir-faire et votre encadrement tout en finesse au sujet des jeunes et de notre jeunesse qui n'est parfois pas si simple, avec toutes les tentations qui les entourent et qui leur vendent du rêve artificiel ».

Monsieur Oesch est chaleureusement applaudi.

Monsieur Cotting donne la parole à **Madame Marie Antoniazza**, responsable du secteur **Ressources et Développement (RD)**, programme Choice

Madame Antoniazza rappelle que le programme Choice accompagne des jeunes de 12 à 18 ans, qui pour certain.es ont suivi presque tout leur CO en temps de pandémie. Le sujet de cette année « Pouvoir d'agir » pour les intervenant.es, pour les jeunes et pour leurs parents a fait choisir cette phrase « Faire de l'incertitude notre alliée » comme leitmotiv pour le travail quotidien de l'équipe RD. Pourquoi : en 2021, face aux montagnes russes et un retour à la réalité après une longue absence à l'école, le pouvoir d'agir était pour l'équipe de garder cet optimisme et de redonner aux jeunes de l'allant.

Un jeune disait encore l'autre jour à Madame Antoniazza que c'était fantastique ces deux mois sans école en 2020. C'est vrai, que pour eux.elles, dans un premier temps, c'était la liberté. Et, pour certain.es, aujourd'hui, une certaine nostalgie est présente. Ceci, surtout au regard des conséquences que sont les retards scolaires et la perte de motivation.

En 2021, l'accompagnement, s'est, entre autres, basé sur réinsuffler de l'énergie afin que les jeunes redeviennent acteurs et actrices, Que les activités soient reprises, qu'ils.elles y retournent avec plaisir et la volonté d'aller de l'avant.

De faire de cette incertitude une alliée, cela veut dire, aujourd'hui encore, que nous, en tant qu'adultes, nous puissions leur insuffler cet optimisme.

En 2021, l'équipe de Choice, en collaboration avec IP, a également retravailler ses animations de groupe en utilisant les 10 compétences psychosociales de l'OMS. Ceci en se disant que dans un monde incertain, il est très important que les jeunes soient ancrés.es.

Les dix compétences psychosociales définies par l'OMS sont les suivantes :

- *Avoir conscience de soi*
- *Avoir de l'empathie pour les autres*
- *Savoir gérer son stress*
- *Savoir gérer ses émotions*
- *Savoir communiquer efficacement*
- *Être habile dans ses relations interpersonnelles*
- *Avoir une pensée critique*
- *Avoir une pensée créative*
- *Savoir prendre des décisions*
- *Savoir résoudre des problèmes*

Madame Antoniazza est chaleureusement applaudie.

La parole est donnée à **Monsieur Antoine Bays**, chargé de prévention pour le secteur **Information et Projets (IP)**

Pour IP, le pouvoir d'agir peut être activé sur plusieurs fronts, comme les soirées parents, la création d'une charte dans une institution ou un club de sport, etc.

Il peut aussi prendre la forme d'un Quizz.

Justement IP a conçu quizaddict. La création de cet outil, bilingue, s'est faite en collaboration avec de nombreux.es expert.es, notamment l'OCN et la Police ; ceci sur mandat du Service de la santé publique. Il sera diffusé durant l'été et accessible au grand public.

Quizaddict est un outil ludique qui permet de tester ses connaissances sur l'alcool, le cannabis, les écrans et les jeux d'argent. Au travers de 22 quiz interactifs et ludiques, les jeunes pourront développer leurs connaissances autour de ces thématiques. Ces quiz pourront aussi être réalisés en groupe dans le cadre d'actions de prévention.

Monsieur Bays a préparé la technique afin que l'assemblée puisse tester ce quiz. Chacun.e télécharge sur son portable le lien et découvre ce nouvel outil de promotion de la santé et de prévention.

A l'issue de ce moment ludique, Monsieur Bays est chaleureusement applaudi pour sa présentation.

Monsieur Cotting remercie chacun.e pour ses riches et intéressants témoignages sur le **Pouvoir d'agir**.

Divers

REPER remercie une personne qui a accompagné l'association pendant plusieurs années. Il s'agit de Monsieur Stéphane Quéru, chef du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) qui prendra sa retraite cet été.

La parole lui est donnée.

Monsieur Quéru rappelle les nombreux projets qui lient REPER au SEJ, notamment Choice, beau programme et qui fonctionne très bien, le dispositif indication mineur.es en collaboration également avec le Service du médecin cantonal. Il se souvient des débuts du Release, souvent le dernier filet du tissu social pour les jeunes. Il mentionne la chance que les jeunes ont de rencontrer REPER, jeunes qui parfois aussi se cognent aux réalités du système.

Il remercie REPER pour sa précieuse collaboration.

Monsieur Quéru conclut avec un proverbe africain.

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

Monsieur Baumer remercie chacun.e pour sa présence et invite l'assemblée à partager un moment convivial autour d'un apéritif.



Markus Baumer

Président

Annexes :

1. Liste des présent.es
2. Liste des excusé.es
3. Liste des membres
4. Comptes 2021 et rapport de l'organe de contrôle
5. Budgets 2023